



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 10 JANVIER 2015 À 10H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).**

<b>Étaient présents :</b>	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Marc Fredette Chantal Raymond Bruce MacNab Stephen Lloyd Jake Chadwick Tim Kalil
	Directrice générale et secrétaire-trésorière	Katia Morin
<b>Absent :</b>		

**1. Résolution 2015-001 - Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Marc Fredette résolu à l'unanimité par les membres présents:

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que proposé :

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 13 décembre 2014**

**3. Affaires courantes**

- 3.1 Annonces
- 3.2 Correspondances
- 3.3 APLÉ
- 3.4 Suivi de la dernière séance
- 3.5 Période de questions (30 minutes)

**4. Finances et Administration**

- 4.1 Rapport de la directrice générale
- 4.2 Comptes à payer
- 4.3 Résolution – Nomination du maire suppléant
- 4.4 Résolution – Salaire de la directrice générale
- 4.5 Résolution – Salaire de l'inspecteur municipal

**5. Services publics**

- 5.1 Résolution - Nomination des membres pour le comité de sécurité civile

**6. Affaires Juridiques**

- 6.1 Résolution – Mandat à un avocat pour le recouvrement des taxes

**7. Levée de l'assemblée**

**ADOPTÉE**

**2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 13 décembre 2014**

**2.1 Résolution 2015-002 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2014**

**PRENANT ACTE QU'**une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19,



**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruce MacNab, secondé par la conseillère Chantal Raymond, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 13 décembre 2014 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**2.2 Résolution 2015-003 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2014**

**PRENANT ACTE QU'**une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19,

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, secondé par le conseiller Marc Fredette, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 décembre 2014 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**3. Affaires courantes**

**3.1 Annonces**

Aucune

**3.2 Correspondances**

Le conseil et l'administration ont reçu des cartes de souhaits pour Noël provenant de citoyens, de citoyennes et d'autres organismes, nous tenons à remercier tout le monde pour ces vœux.

**3.3 APLÉ**

Aucun représentant

**3.4 Suivis de la dernière séance**

Les indicateurs de gestion 2013 ont été déposés.

La reddition finale de la TECQ 2010-2013 a été complétée et envoyée.

**3.5 Période de questions**

Début de la période de questions pour une durée maximale de 30 minutes, il est 10h02.

Aucune question

Fin de la période de questions: 10h03.

**4. Finances et Administration**

**4.1 Rapport de la directrice générale**

Elle présente son rapport pour le mois de décembre 2014:

Permis (1), certificats d'autorisation (1), PIIA (0), Lotissement (0) pompage septique (0)

Mutations (5).



La Ville a reçu deux autres mises à jour de la MRC en décembre et en janvier. La Ville va envoyer les certificats aux propriétaires dans les prochaines semaines. Il y aura des ajustements de taxes, les propriétaires concernés recevront des factures ou des crédits suite à ces mises à jour.

#### **4.2 Résolution 2015-004 - Comptes à payer**

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

<b>Ville de Barkmere</b>				
<b>Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant</b>				
<b>No.</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant</b>	<b>Date</b>	<b>Explication</b>
EFP-296	Revenu Canada	\$996,13	2014-12-15	Retenues à la source nov. 2014
EFP-297	Hydro	\$347,51	2014-12-16	Électricité - luminaires de rue
EFP-298	Bell Mobilité	\$45,30	2014-12-16	Téléphones mobiles - employés
EFP-299		\$1 652,46	2014-12-17	Paie pour période finissant 2014-12-14
EFP-300		\$1 295,16	2014-12-17	Paie pour période finissant 2014-12-14
EFP-302		\$1 751,01	2014-12-31	Paie pour période finissant 2014-12-28
EFP-303		\$1 295,16	2014-12-31	Paie pour période finissant 2014-12-28
EFP-301	Master card	\$397,73	2015-01-05	Dépenses diverses
EFP-304	Bell	\$159,86	2015-01-07	Téléphones hôtel de ville
		\$7 940,32		Total - Règlement 213
3781	Ministre des finances CEAEQ	\$100,20	2015-01-10	Test d'eau
3782	Chantal Raymond	\$159,30	2015-01-10	Compte de dépenses
3783	Équipement Moore Ltée	\$439,78	2015-01-10	Location Hôtel de ville temporaire
3784	Municipalité d'Huberdeau	\$2 378,75	2015-01-10	Protection contre incendie
3785	Bruce MacNab	\$226,09	2015-01-10	Compte de dépenses
3786	Dave Williams Roy	\$236,63	2015-01-10	Compte de dépenses
	<b>TOTAL</b>	<b>\$11 481,07</b>		

### **ADOPTÉE**

#### **4.3 Résolution 2015-005 – Nomination du maire suppléant**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Barkmere doit assurer son fonctionnement et sa représentation en cas d'absence de son maire ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c.C-19) permet au Conseil municipal de nommer un conseiller pour agir à titre de maire suppléant pour une période déterminée ;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat du conseiller Stephen Lloyd à titre de maire suppléant de la Ville de Barkmere se termine le 11 janvier 2015 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par le conseiller Tim Kalil et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le conseiller Jake Chadwick soit nommé maire suppléant de la Ville de Barkmere pour la période du 11 janvier 2015 au 11 avril 2015 inclusivement.

### **ADOPTÉE**

#### **4.4 Résolution 2015-006 - Salaire de la directrice générale**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Katia Morin a été embauchée par la Ville de Barkmere par la résolution 2014-04;

**CONSIDÉRANT QUE** le rendement de Mme Morin a répondu aux attentes du Conseil;



**CONSIDÉRANT QU'**il est d'usage de réévaluer la rémunération des employés de la Ville au début de chaque année financière;

**CONSIDÉRANT** le budget de la Ville de Barkmere pour l'année 2015;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le salaire de base de la directrice générale, Katia Morin, soit porté à 65 000\$ par année, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les autres conditions d'emploi demeurant les mêmes.

### **ADOPTÉE**

#### **4.5 Résolution 2015-007 – Salaire de l'inspecteur municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Dave Williams Roy a été embauchée par la Ville de Barkmere par la résolution 2012-73;

**CONSIDÉRANT QUE** le rendement de M. Roy a répondu aux attentes du Conseil;

**CONSIDÉRANT QU'**il est d'usage de réévaluer la rémunération des employés de la Ville au début de chaque année financière;

**CONSIDÉRANT** le budget de la Ville de Barkmere pour l'année 2015;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Stephen Lloyd et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le salaire de base de l'inspecteur municipal, Dave Williams Roy, soit porté à 50 000\$ par année, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les autres conditions d'emploi demeurant les mêmes.

### **ADOPTÉE**

## **5. Services publics**

### **5.1 Résolution 2015-008 - Nomination des membres du comité de sécurité civile**

**CONSIDÉRANT** l'article 7 du Règlement 226;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, appuyé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le comité soit formé :

Du maire : Luc Trépanier ;

Deux (2) conseillers : Tim Kalil, et Chantal Raymond ;

Deux (2) résidents : Stéphane Brosseau et Corey Walker ;

Un (1) représentant de l'administration : la direction générale, en cas d'absence, l'inspecteur municipal agira à sa place.

### **ADOPTÉE**

## **6. Affaires juridiques**

### **6.1 Résolution 2015-009 - Embauche d'une firme d'avocats pour procéder au recouvrement des taxes impayées**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-153;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme d'avocats Prévost Fortin D'Aoust offre ses services pour procéder au recouvrement des taxes dans le dossier de certains contribuables;



**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Stephen Lloyd et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**D'AUTORISER** la directrice générale à embaucher la firme d'avocats Prévost Fortin D'Aoust pour procéder au recouvrement des sommes dues;

**ET**

**D'AUTORISER** la directrice générale à payer 15 % des sommes recouvrées pour les dossiers de plus de 500 \$, cette somme est payable après la réception des sommes recouvrées à la Ville de Barkmere.

**ADOPTÉE**

## **7. Levée de la séance**

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 14 février 2015, à 10h00, au Centre Communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

### **7.1 Résolution 2015-010 - Levée de la séance**

Il est 10h10

Il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par le conseiller Bruce MacNab et résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** la séance du Conseil soit levée.

**ADOPTÉE**

Approuvé par :

Certifié par :

\_\_\_\_\_  
Luc Trépanier, Maire

\_\_\_\_\_  
Katia Morin, Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

## Permis et Certificats d'Autorisation pour Décembre 2014 - Ville de Barkmere

### PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permis			Type <small>Constuction, réno, reconstruction, agrandissement</small>	LDE	Description
	Year	Category	Number			
11-déc-14	2014	C	31	Rénovation	2703	Réfection de la toiture du bâtiment principal de bardeau d'asphalte à tôle, remplacement de certain pillotis, rénovation 2 escaliers extérieurs, nouveau trellis, rénovation de la cuisine et salle de bain

### CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permis			Type <small>Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage</small>	LDE	Description
	Year	Category	Number			
19-déc-14	2014	CA	55	Abattage d'arbre	1061	Abattage de quinze (15) arbres mort et dangereux pour la sécurité des personnes ainsi qu'un bâtiment secondaire

### VIDANGES SEPTIQUE - Décembre 2014

Receiving date	LDE	Owner	Pumped date	Pumped by